

Résolution présentée par la délégation de

L'ETAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La médiation du contenu de l'information sur internet

L'Assemblée Générale,

Constatant qu'un climat d'instabilité perturbe la société de plusieurs Etats, en France, par exemple, où la perte de contrôle du mouvement des gilets jaunes a des conséquences désastreuses (6 morts et environ 1300 blessés), ou aux Etats-Unis, lors de l'invasion du Capitole (4 morts et 22 blessés),

Remarquant que cette insécurité est causée par des individus qui, en propageant des fausses informations, cherchent à amener la division dans l'ensemble des collectivités sociales et se placent contre le bien-être de toute la population humaine selon l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,

Déplorant la passivité des Etats face à cette situation qui, faisant obstacle à l'article 28 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, met en danger les citoyens de ces nations, où les groupes radicaux se sont multipliés par le biais des réseaux sociaux, augmentant ainsi le risque de troubles dans ces pays,

Indignée par le camouflage de ce manque d'autorité en une sorte de défense des Droits Humains alors même que d'autres Etats tels que la Chine, la Russie, et même la Suisse tentent, par diverses mesures, de minimiser cette menace,

Préoccupée avant tout, par la protection des citoyens face à la menace terroriste et le respect de la liberté de chacun, mais aussi par la création d'un avenir sûr pour la jeunesse de ces nations qui se retrouve exposée à ce danger par internet,

Décide de créer une organisation internationale, supervisée par les Etats où la lutte contre l'extrémisme, le séparatisme et le terrorisme est en bonne voie, et qui, agissant dans les Etats-membres avec une autonomie partielle vis-à-vis de leurs gouvernements, sera chargé de;

- réglementer les médias, surtout sur internet, quant à la diffusion de nouvelles justes et objectives dans le but d'informer sans chercher à créer des polémiques;
- traquer, appréhender, arrêter les médias et toute personne, physique ou morale, dissidents et de les remettre, après un rapport d'enquête complet, à des instances judiciaires pour les juger et les condamner conformément à leur crime.

Le texte français fait foi.

